

École Jules Ferry

(7 rue du Lieutenant Pierre-Murard)

Occupée dès le 14 juin 1940, cette école devient le plus important camp de réfugiés et centre d'internement de la ville sur les douze nécessaires pour loger les très nombreux réfugiés de l'étranger, de la région parisienne et du Nord-Pas-de-Calais, sous le contrôle des autorités allemandes. Des baraquements sont également disposés, à proximité, sur le boulevard Blanqui. A partir de 1943, le camp Jules Ferry se transforme en caserne allemande.

De : "Arthur VINCENT"
À : <julesferry-troyes
Envoyé : mercredi 7 mars 2007 11:57
Objet : vincent retour Troyes

je serai de retour à TROYES les 13,14,15 mars pour rencontrer Mr BIBOLET et me renseigner aux Archives de l'Aube. Depuis le 1er juin 2004, des contacts épistolaires ont permis des mises au point sur des détails.

Afin de tenter de me libérer de cette idée tenace à propos de la disparition des enfants juifs, j'ai pris la résolution d'affronter la question sur le site. Je me propose de "roder" autour de l'école pour essayer d'atténuer la décharge émotive dont vous avez été partiellement témoin; je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Le trouble est très grand et je pourrais le résumer par ma réflexion faite à la vue de la cour de récréation, le soir du 1er juin "il a du se passer quelque chose?"

En vous remerciant pour votre sollicitude, recevez mon cordial souvenir.

Arthur VINCENT

TEMOIGNAGE DE M. ARTHUR ENGLEMOND VINCENT

Mémoire d'un séjour particulier à l'Ecole Jules Ferry de Troyes.

Le 3 février 1941, un feldgendarm est venu nous arrêter ma mère et moi ; mon frère âgé de 16ans n'étant pas sur la liste, a été épargné.

Regroupés avec d'autres ressortissants britanniques, juifs, communistes, dans la caserne Foch à Saint-Omer - Pas-de Calais, nous y avons séjourné jusqu'au 21 février.

Rassemblés dans la cour de la caserne, les gendarmes allemands nous ont alors dirigés à pied, vers une plate-forme d'embarquement située à 1500 m ; un officier allemand a autorisé ma mère et moi-même à dire au revoir à mon frère qui avait du être informé de notre départ. Il neigeait sous un ciel gris ; nous avons marché nos valises à la main, dans une boue noire laissée par les traces de charbon des quais de déchargement au bord du canal de l'Aa.

En train, dans des wagons de voyageurs à banquettes de bois, assis cote à cote, le voyage de St-Omer à Paris, puis de Paris à Troyes a duré trois jours et deux nuits sans pouvoir descendre. Au cours du voyage, des services de la Croix Rouge nous ont donné à manger et boire dans les gares ou le train s'arrêtait.

Arrivés à Troyes le 24 février, nous avons rejoint à pied l'école Jules Ferry ; je n'ai aucun souvenir de ce parcours ; j'imagine un cortège de femmes de tous ages, (une dame de 90 ans était dans notre chambre), une religieuse, des enfants ; tous nous étions bien fatigués: Je revois ce pont de chemin de fer métallique avec ses énormes rivets, sa plaque de fabrique, les deux « immenses » bâtisses grises de part et d'autre de l'entrée du camp.

Nous nous sommes dirigés vers l'entrée des salles de classe sous le préau tout à gauche, puis installés dans la classe au fond à gauche en pignon. Une extension vient s'y adosser maintenant.

Dans cette « chambre. », des châlits en bois , garnis de paille de paille, ont été gardés 12 femmes et enfants dont la dame de 90 ans ; la paille de notre couchage a pu être changée une fois pendant les 18 mois d'internement. La nourriture consistait en des soupes faites avec des poudres et des sortes de ragoût ; fort heureusement des colis de la British Red Cross nous permettaient d'améliorer notre ordinaire .Une planche posée sur des tréteaux faisait office de table ; il y avait aussi 2 bancs. Un poêle à bois remplaçait le chauffage central ; l'aération très réduite pour éviter les déperditions de chaleurs rendait l'atmosphère très humide. Les seuls sanitaires étaient ceux existants dans la cour, et l'eau devait être puisée aux robinets de puisage de cette cour.

A l'arrivée, nous étions « mélangés » avec des juif ; je me souviens très bien d'une dame qui psalmodiait pendant de longues heures en se penchant en avant sur son livre. J'ai un souvenir d'un garçon avec qui je jouai. Dans un premier temps, les juifs ont été regroupés dans la classe contiguë. Puis, ils ont été emmenés... Ensuite, après la visite d'un officier SS qui avait remarqué que les enfants avaient besoin de pamplemousses, nous avons été alignés dans la cour pour être « examinés ».

Pendant ce séjour les sorties dans la journée étaient autorisées et notre présence à l'appel du soir été contrôlée par des gardiens français.

De mon coté, j'ai pu poursuivre ma scolarité au Lycée de Troyes, dans la classe de 7^{ème} installée dans le musée de Vau luisant. L'instituteur, Monsieur Privé, m'a permis de passer avec succès mon DEPP.

J'ai pu aussi fréquenter les scouts de France dans un local situé à l'angle de la rue des chats.

Cette épreuve, s'est terminée le 10 juillet 1942.

Antony, le 1^{er} juin 2005.

AE VINCENT.

Papiers d'internement de Madame VINCENT, mère d'Arthur

NO Durchlassschein West Nr. **Laissez-Passer Ouest N° XI/910 195**
Nordostlinie

Ma Vincent Marie Geschäftsfrau
(Vorname, Familienname, Beruf)

aus Troyes Jules Ferry
(ständiger Wohnort, Straße, Hausnummer)

ist berechtigt, unter Vorlage des Passes — Passersafes — amtlichen
est autorisé, en présentant le passeport — la carte d'identité —
Lichtbildausweises — der Kennkarte ¹⁾ —

Nr. 0023

ausgestellt von Pol. Kom. St Omer in der Zeit
délivré par

vom 22. Juni 1942 bis zum 22. Juli 1942
à partir du jusqu'au

einmal¹⁾ und zurück¹⁾ — **wiedertourist**
une fois aller et retour — **plusieurs fois**

über die amtlich zugelassenen Übergangsstellen
à franchir les frontières par les passages officiels

von Troyes (Aube)
de

nach St Omer
à

zu reisen mit Kind Arthur geb. 6.6.30

Dijon, den 22.6. 1942

Der Generalquartiermeister
S. V.
Paul
Hauptmann

¹⁾ Nichtzutreffendes streichen.

Dieser Durchlassschein ist beim letzten Grenzübertritt abzugeben.
Le voyageur doit remettre ce passeport lors du dernier passage de la frontière.



Les Internes Britanniques à Groves. Le Mans, 1941.



Personnes partageant la chambre de Monsieur Vincent

Photos des occupants de la "chambre" - (voir plan) -

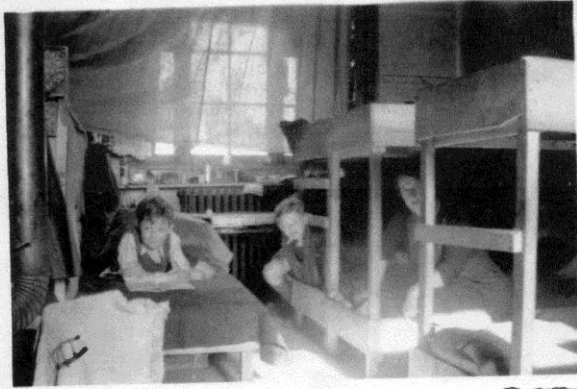


Mme DODDINGTON.
Clara - (91a) -
Mme BAZLEY -

←

Mme VINCENT

→



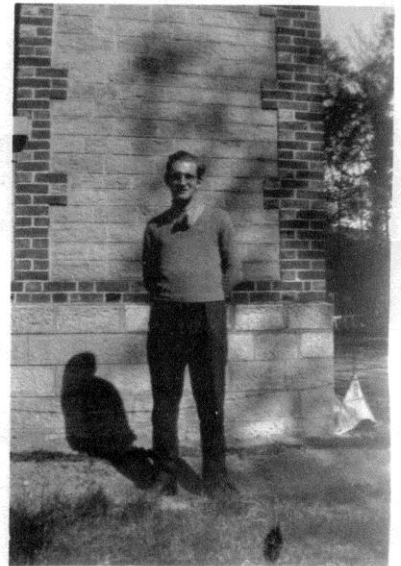
Jean BAZLEY
Mme DUNN
Arthur VINCENT

←

Georges
MANSFIELD
(16a)

Le photographe

→



Mesdames
PRENTICE
DEVING

??

←

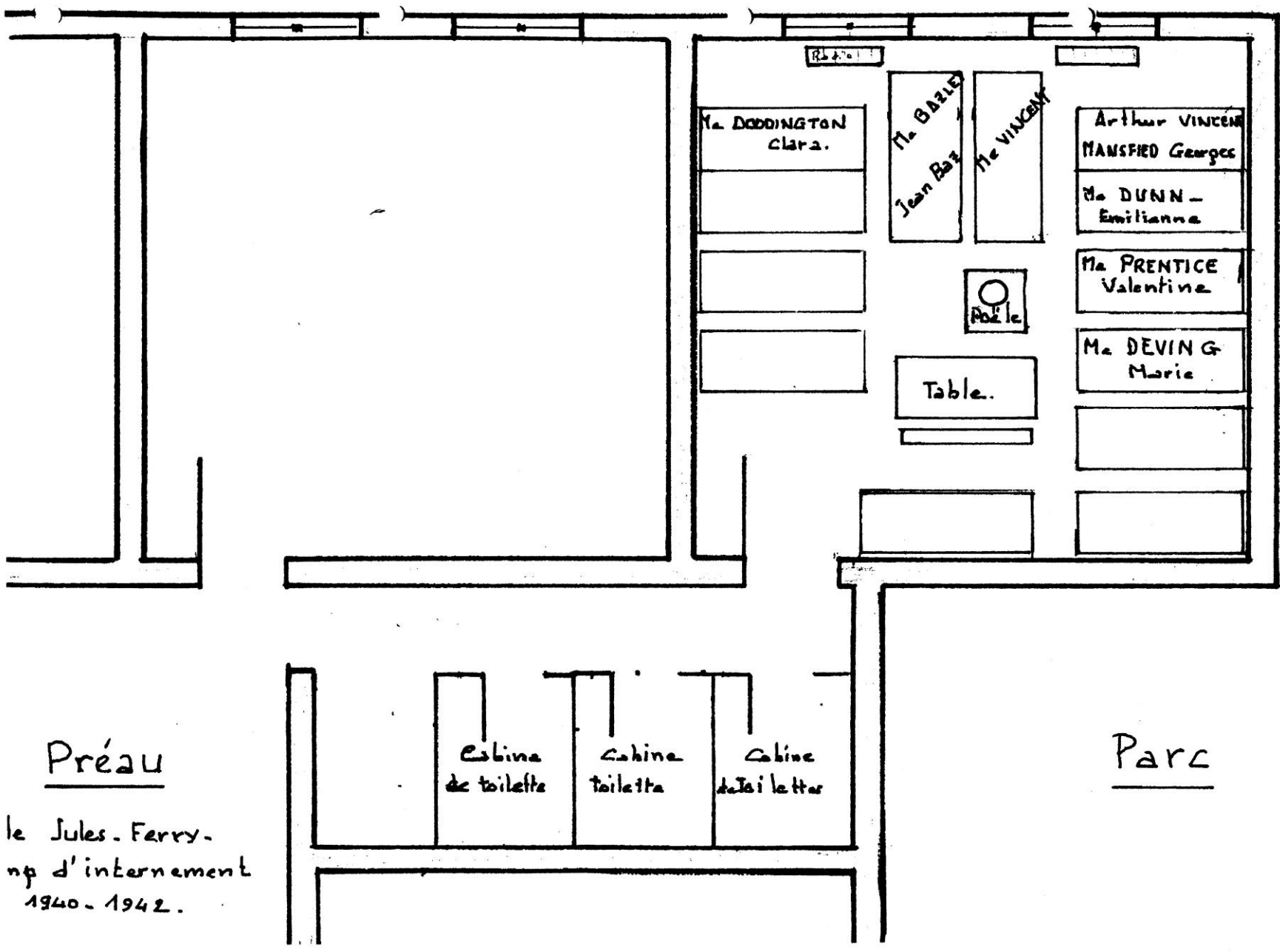
Dans le
parc.



G. Mansfield
A. VINCENT
J. Bazley
Mme



Plan de la chambre



Préau

le Jules Ferry -
camp d'internement
1940 - 1942.

Cabine de toilette Cabine toilette Cabine de toilette

Parc

RECHERCHES DE M. JEAN-CLAUDE BIBOLET

Informations concernant une demande de carte d'Interné politique 39-45

Nom de l'intéressé: VINCENT Arthur, né le 6 juin 1930 à Saint-Omer (P-d-C)
domicilié lors de son arrestation à St-Omer, 9 rue Louis Martel.
D
Domicile actuel: 1 Allée des Erables ANTONY (Seine) "

Interné du 4 au 26 juillet 1940 à la Caserne Négrier, LILLE (Nord)
ensuite relâché,

Interné à nouveau

du 3 février au 21 février 1941 à la Caserne Foch, St-Omer
transféré à TROYES (Aube) les 22, 23 et 24 février
du 4 février au 10 juillet 1942 au Camp Jules Ferry, TROYES.

Description du Camp Jules Ferry.

Ecole primaire désaffectée, sise rue des Marots à TROYES.
Dans chaque classe sont installés une quinzaine de lits en bois
superposés garnis de matelas de paille; cette dernière a été
changée une fois au cours des 18 mois; aucun drap;
une table constituée par une planche posée sur 2 tréteaux et
2 bancs; pas d'autre mobilier, en particulier aucune penderie
à vêtements,
Chauffage central à l'arrêt, remplacé par un poêle à bois au
fonctionnement précaire; humidité excessive due au manque
d'aération et à l'inefficacité du chauffage,
Eclairage assuré par 4 points lumineux de faible puissance,
Absence totale d'équipement sanitaire, sauf les postes d'eau
sous le préau et les W.C dans le cour.

Vie au Camp Jules Ferry.

Vie en promiscuité la plus complète,

Nourriture très pauvre: soupe constituée par un mélange de poudre et d'eau pendant 18 mois, ratas divers; subsistance assurée grace aux colis de la Croix Rouge; repas pris dans des gamelles ou boites de conserves transformées,; Gardé par la police et astreint aux appels chaque soir, Autorisé après intervention de la Croix Rouge à fréquenter l'école d'octobre 41 à juillet 42.

Transformation du Camp Jules Ferry.

Destiné d'abord à être un centre de triage, (internés politiques anglais, polonais, juifs, s'y sont trouvés,) le camp est devenu à partir de juillet 42, date de notre autorisation à retourner dans nos foyers, un centre d'hébergement pour réfugiés, certaines personnes n'ayant pas les moyens pécuniaires de rentrer chez elles ou préférant rester sur place par mesure de sécurité;

**Monsieur Jean-Claude BIBOLET a écrit :
« La véridique histoire de l'école Jules
Ferry de Troyes », document édité en
janvier 1998 par l'Académie Troyenne
d'Etudes Cartophiles.**

Elle est née à Arques le 7 novembre 1938 de parents polonais (Son père Léon est arrivé de Pologne à l'âge de 7 ans et sa mère Stanislaw, à l'âge de 3 ans).

Son récit ressemble assez à celui de M. Vincent Arthur.

«...mon père travaillait à la Cristallerie Durand à Arques. Nous étions deux familles polonaises, les Kosmala et les Seiffert. Le 6 décembre 1940, le garde champêtre est venu chez mes parents ainsi que l'autre famille, pour leur dire d'être à 14h devant la Mairie avec une valise contenant des vêtements pour nous trois.,

De là, nous sommes montés dans un camion qui nous a amenées à la gare de SAINT-OMER. Là, il y avait des déportés juifs, hollandais, tziganes gitans etc...

Nous avons voyagés pendant 3 jours jour et nuit en direction de l'Allemagne sans manger, ni boire, même moi une enfant de 2 ans. Au bout du 3eme jour mon père a demandé du lait pour moi, j'ai eu un peu de thé. Puis le train a été bombardé, a déraillé, mon père a été blessé. Il a fallu nous parquer, dans un endroit et c'est delà que l'on nous a fait remonter dans un autre train, pour devoir repartir en Allemagne. Nous étions 1 200 et nous sommes arrivés à Troyes à l'école Jules Ferry en attente d'un nouveau départ.

Pourquoi, avons nous été arrêtés ? La raison exacte, nous ne l'avons jamais su. Mais j'ai su que les polonais étaient aussi mal vu que les juifs, et à cette époque, tout étranger devait être exterminé. Mon père ainsi que Monsieur Seiffert n'ont jamais fait de politique. Ils étaient venus à Arques pour travailler à la Cristallerie.

Je suis tombée malade, au camp. J'ai eu la rougeole. Les Allemands sont venu m'arracher des bras de ma mère pour un départ vers Drancy, je pense!. Mon père a réussi à me récupérer et j'ai été mise dans un hôpital sous l'autorité allemande à Troyes pendant plusieurs mois.

Au bout de quelques mois, mes parents ont eu le droit de loger en ville tout en venant pointer à la mairie.

Ils ont été sous l'autorité de la police française.

Après des appels de la Verrerie Cristallerie à Arques afin de récupérer ces familles pour le travail, la famille Seiffert est repartie au mois d'Août 1941 à Arques. Ne m'ayant pas récupéré mes parents sont toujours restés à Troyes jusque la fin 1941, après avoir eu l'autorisation de me reprendre, j'avais 3 ans. Nous sommes rentrés à Arques, par nos propres moyens. Mais la surprise la maison avait été pillée. Mes parents n'ont obtenu aucune indemnisation, aucun dédommagement. Notre carte d'Internés nous les avons obtenus qu'en Juillet 1971. Ma mère était décédée à l'âge de 50 ans en 1970 et mon père à 60 ans en 1974 des suites de leur internement sans avoir reçu quoi que ce soit...

Moi je me considère comme une déportée.

..Je ne me rappelle pas grand chose de cette époque, sauf que j'ai une peur bleue des hôpitaux, plus que quiconque.

Et que je ne savais plus parler au retour avec mes parents. J'étais une éternelle malade, peur de tout, intravertie. Jusque maintenant, je ne sais pas rire, j'ai toujours les yeux tristes. Ma mère ne s'est jamais remise. Que s'est- il passé pendant leur internement dans ce camp ?»



Léonie KONIECZKA
promue récemment chevalier
de l'ordre national du Mérite

**Recherches de
M. Jean
LEFEVRE
concernant
Léonie
KONIECZKA**

FAUT-IL TAIRE SA SOUFFRANCE POUR PROTEGER SES ENFANTS ?

Extraits d'une lettre de Monsieur Arthur Vincent datant du 27 mai 2005 :

« [...] **Ressortissant britannique**, j'ai été interné avec ma mère de février 1941 à juillet 1942. Nous venions de Saint Omer accompagnés de Juifs, Tziganes, Communistes ... **Cette période de mon enfance n'a jamais été évoquée avec mes parents, mes enfants ou petits enfants.** Cependant, elle m'a marqué fortement, surtout et essentiellement par **le souvenir des familles juives que nous avons côtoyées quelques mois seulement.** [...]»

Extraits d'un email de Monsieur Arthur Vincent datant du 7 mars 2007 :

« De : 'Arthur VINCENT'
À: julesferrytroyes
Envoyé: mercredi 7 mars 2007 11:57
Objet : Vincent retour Troyes

Je serai de retour à TROYES les 13, 14, 15 mars pour rencontrer Mr BIBOLET[...]
[...] **Afin de tenter de me libérer de cette idée tenace à propos de la disparition des enfants juifs**, j'ai pris la résolution d'affronter la question sur le site. Je me propose de "rôder" autour de l'école pour essayer d'atténuer la décharge émotionnelle dont vous avez été partiellement témoin ; je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Le trouble est très grand et je pourrais le résumer par ma réflexion faite à la vue de la cour de récréation, le soir du 1^{er} juin : "Il a dû se passer quelque chose?"

Extraits du témoignage de **Madame Léonie KONIECZKA** – rapporté par Jean LEFEVRE / Bourse du Travail mémoire vivante du 21 décembre 2014

Elle est née à Arques le 7 novembre 1938 de parents polonais (Son père Léon est arrivé de Pologne à l'âge de 7 ans et sa mère Stanislawa, à l'âge de 3 ans). Son récit ressemble assez à celui de M. Vincent Arthur.

« [...] Il y avait **des déportés juifs, hollandais, tziganes gitans** etc... Nous avons voyagés pendant 3 jours jour et nuit en direction de l'Allemagne sans manger, ni boire, même moi une enfant de 2 ans.

[...] Pourquoi, avons-nous été arrêtés ? La raison exacte, nous ne l'avons jamais su. Mais j'ai su que les polonais étaient aussi mal vu que les juifs, et à cette époque, tout étranger devait être exterminé.

[...] **Moi je me considère comme une déportée**

[...] Je ne me rappelle pas grand chose de cette époque, sauf que j'ai une peur bleue des hôpitaux, plus que quiconque. **Et que je ne savais plus parler au retour avec mes parents.** J'étais une éternelle malade, peur de tout, introvertie. Jusque maintenant, je ne sais pas rire, j'ai toujours les yeux tristes. **Ma mère ne s'est jamais remise. Que s'est-il passé pendant leur internement dans ce camp ?**»